

EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A.

en liquidation judiciaire

Communiqué des liquidateurs

Numéro 24

concernant la fixation et le paiement du premier dividende dans 3 fonds supplémentaires visés par jugement du 4 juin 2014.

Par jugement du 4 juin 2014, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg a étendu le paiement du dividende à hauteur de 75 % des actifs réalisés dans chaque fonds aux créanciers d'assurances admis ayant investi dans les fonds intégralement réalisés qui suivent :

ELI CORPORATE BONDS ;

ELI CORPORATE BONDS 07-2014 ;

AC ALTERNATIVE PHAROS EVOLUTION FUND.

Ce jugement a précisé qu'avant paiement de ce dividende, les liquidateurs devront faire approuver par le tribunal l'état des créances admises.

Les liquidateurs ont déposé le 16 juin 2014 une requête au tribunal tendant à l'approbation de l'état des créances admises au passif au 4 juin 2014 suivant listes d'admission 1 à 5.

La présentation de cette requête a été fixée à l'audience publique du lundi 30 juin 2014 à 15 heures de la 15^e chambre du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, Cité Judiciaire, bâtiment Co, salle 1.01.

Le jugement du 4 juin 2014 est mis en ligne sur le site de la liquidation.

Luxembourg, le 16 juin 2014.

Les liquidateurs

Evelyne KORN

Paul LAPLUME